

TERMES DE REFERENCE

Maître d'ouvrage	Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM)
Projet	Système Participatif de Garantie : Agroécologie Maroc pour la Résilience des Territoires (SPG_AMRT)
Sujet	Sélection de 2 animateurs territoriaux en prestation
Période d'exécution	De mois d'octobre à fin décembre 2026

1. Contexte du projet

Le projet « Système Participatif de Garantie : Agroécologie Maroc pour la Résilience des Territoires SPG_AMRT » s'inscrit dans le cadre du programme IHYAE - *Programme de Revitalisation des Territoires Ruraux par l'Emploi et l'Entrepreneuriat dans le Secteur Agricole et Para Agricole*, porté par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « GENERATION GREEN 2020-2030 ».

Aligné sur les priorités nationales en matière de transition agroécologique, d'adaptation au changement climatique et de création d'opportunités économiques durables en milieu rural, le projet « SPG_AMRT » est mis en œuvre par un consortium composé de deux associations à but non lucratif, RIAM / FiBL. Il bénéficie d'un financement de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA), avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) et de l'Union européenne (UE).

D'une durée de trente-six (36) mois, l'intervention se déploie dans la région de l'Oriental, plus précisément au niveau de trois territoires ciblés :

- **Le Cercle d'Aklm, relevant de la Province de Berkane ;**
- **Le Cercle d'Oujda Banlieue Sud, relevant de la Préfecture Oujda-Angad ;**
- **Le Cercle de Jerada, relevant de la Province de Jerada.**

Le projet « SPG_AMRT » a pour objectif de développer une filière agroécologique labellisée SPG au niveau de la Région de l'Oriental. Il vise à renforcer l'adaptation de l'agriculture paysanne face aux changements climatiques en améliorant l'organisation des agriculteurs et en diversifiant les sources de revenus via l'entrepreneuriat para-agricole.

Dans ce cadre, le Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM) souhaite sélectionner deux animateurs territoriaux en prestation, chargés d'assurer l'animation de proximité, le suivi et l'accompagnement des dynamiques locales au niveau des territoires d'intervention.

Les deux animateurs territoriaux, objet de ces TdR sont répartis comme suit :

Zone 1 (Animateur 1 Berkane-Oujda):

- Cercle d'Aklm (Province de Berkane) : Communes de Zegzel, Boughriba, Schouhiya, Tafoughalt, Rislane et Sidi Bouhria.
- Cercle d'Oujda Banlieue Sud (Préfecture Oujda-Angad) : Communes de Sidi Boulanoire, Isly, Mestferki et Sidi Moussa Lamhaya.

Zone 2 (Animateur 2 Jerada- Aïn Beni Mathar):

- Cercle de Jerada (Province de Jerada) : Commune de Guenfouda, Laaouinate, Tiouli, Ras Asfour, Sidi Boubker, Gafait et Labkhata.
- Cercle Aïn Béni Mathar (Province de Jerada) : Communes de Mrija, Bni Mathar, Ouled Ghzyel et Ouled Sidi Abdelhakem.

2. Objectif général de la mission

Assurer la mobilisation et l'implication des populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, et garantir une animation territoriale de proximité, en tant que relais opérationnel entre le projet et les territoires d'intervention, afin de faciliter la mise en œuvre effective des activités prévues dans le cadre du projet au niveau local.

3. Objectifs spécifiques

La mission vise à :

- Faciliter la mise en œuvre opérationnelle des activités du projet sur le terrain ;
- Identifier, accompagner et assurer le suivi des bénéficiaires du projet (agriculteurs et organisations professionnelles agricoles (OPA)) ;
- Identifier les fermes pilotes et coopératives devant servir de sites de démonstration des pratiques agroécologiques en concertation avec les partenaires au niveau local et régional ;
- Assurer une animation de proximité auprès des populations locales ;
- Contribuer à la sensibilisation des acteurs locaux (agriculteurs et organisations professionnelles agricoles) et favoriser leur participation aux activités du projet ;
- Contribuer à l'animation des focus groups pour établir un diagnostic approfondi et participatif ;
- Contribuer à l'organisation des modules de formation prévus dans le projet ;

- Accompagner les initiatives locales agroécologiques et économiques et contribuer à leur structuration ;
- Assurer la collecte rigoureuse et la transmission régulière des informations nécessaires au suivi du projet.

4. Résultats attendus

A l'issue de la mission :

- Les activités du projet sont mises en œuvre de manière effective au niveau des territoires d'intervention ;
- Les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, sont mobilisées et participent activement aux activités ;
- Les bénéficiaires (agriculteurs et organisations professionnelles agricoles) sont identifiés, accompagnés et suivis régulièrement ;
- Les fermes pilotes sont identifiées et sélectionnées conformément aux critères définis ;
- Les focus groups sont organisés conformément au plan d'action du projet ;
- L'animation territoriale de proximité est assurée et un lien est maintenu avec les populations locales ;
- Les acteurs locaux sont sensibilisés et impliqués dans les activités du projet ;
- Les initiatives locales agroécologiques et économiques sont accompagnées et renforcées ;
- Les informations issues du terrain sont collectées et transmises pour le suivi du projet.

5. Portée de la prestation

Dans le cadre de sa mission, l'animateur territorial agit en tant que relais opérationnel du projet au niveau du territoire, en étroite collaboration avec l'équipe du projet. Il est chargé des missions et responsabilités suivantes :

5.1 Animation territoriale

- Être le relais du projet sur le territoire et maintenir un lien de proximité avec les populations locales ;
- Identifier les bénéficiaires du projet, en particulier les femmes et les jeunes ;

- Repérer les agriculteurs et agricultrices, et les organisations professionnelles agricoles susceptibles de participer aux activités du projet ;
- Identifier les fermes du territoire susceptibles d'être sélectionnées comme fermes pilotes ;
- Informer et sensibiliser les populations aux activités du projet.
- Identifier, sensibiliser et mobiliser les agriculteurs, agricultrices, coopératives et OPA

5.2 Appui à la mise en œuvre des activités

- Participer à l'organisation des activités du projet au niveau du territoire (focus groups, formations, ateliers, rencontres, ...) ;
- Appuyer le bon déroulement des activités sur le terrain ;
- Assurer l'interface avec les bénéficiaires lors des activités ;
- Faciliter la participation des bénéficiaires aux activités organisées ;
- Contribuer à la logistique de base des activités, en coordination avec l'équipe du projet.

5.3 Suivi des activités et remontée d'informations

- Suivre l'avancement des activités au niveau du territoire ;
- Identifier et signaler les difficultés rencontrées sur le terrain ;
- Collecter les données nécessaires au suivi du projet ;
- Veiller à la qualité des données ;
- Transmettre régulièrement les informations à l'équipe du projet.

5.4 Contribution aux activités transversales du projet

- Contribuer aux rencontres, ateliers ou événements organisés dans le cadre du projet ;
- Favoriser le partage d'expériences entre les territoires.

6. Livrables attendus

Dans le cadre de la mission, le prestataire est tenu de produire et à transmettre à l'équipe du projet :

- Des points de situation et des rapports hebdomadaires retraçant les actions menées durant la semaine, et les activités prévues.
- Un rapport mensuel d'activités, présentant de manière détaillée les actions réalisées sur le terrain. Ce rapport inclut notamment :

- Les activités réalisées au cours du mois (mobilisation, réunions, formations, accompagnement, etc.) ;
- Les informations collectées sur le terrain (bénéficiaires, activités, observations) ainsi que les difficultés et contraintes rencontrées, le cas échéant ;
- Les fiches d'identification des bénéficiaires, fermes pilotes et coopératives accompagnées.
- La feuille de temps correspondant aux jours-homme réalisés.

7. Calendrier de la mission

La mission se déroulera sur la période allant de mois d'**octobre 2026 à fin décembre 2026**.

Les interventions du prestataire seront planifiées selon la programmation des activités du projet et en coordination avec l'équipe du projet (Cheffe de projet).

8. Volume de la mission

La mission correspond à un volume indicatif maximum de **35 jours-homme** pour la période allant de fin octobre à fin décembre 2026.

La mobilisation du prestataire se fera en coordination avec l'équipe du projet, en fonction des besoins.

9. Profil du prestataire

Le prestataire recherché doit disposer d'un profil opérationnel, ancré dans le territoire et capable d'assurer une animation de proximité auprès des populations. Il doit répondre aux critères suivants :

- Titulaire d'un Bac +2 ou plus, dans les domaines de l'agriculture, développement rural, animation, ou sciences sociales ;
- Expérience en animation territoriale, mobilisation communautaire ou accompagnement d'acteurs locaux, de préférence en milieu rural ;
- Bonne connaissance du territoire d'intervention et de ses acteurs ;
- Capacité à établir une relation de confiance avec les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes ;
- Bonnes capacités de communication, de mobilisation et de travail de terrain ;
- Maîtrise de l'arabe et du français (la connaissance de l'amazigh est un atout) ;
- Résidence obligatoire dans la région de l'Oriental et disponibilité pour des déplacements dans les zones d'intervention ;
- Une expérience dans le monde associatif, humaniste ou dans le milieu rural constitue un atout.

10. Modalités de supervision et de paiement

La mission sera réalisée sous la supervision du RIAM.

Conformément à la législation marocaine en vigueur, le prestataire doit obligatoirement disposer d'un statut légal lui permettant d'émettre des factures officielles (Auto-entrepreneur, Entreprise individuelle, SARL, etc.) comportant son Identifiant Commun de l'Entreprise (ICE) et son Identifiant Fiscal (IF).

Le paiement des prestations sera effectué mensuellement sur la base des éléments suivants :

- Des jours-homme effectivement réalisés ;
- Des rapports hebdomadaire et mensuel des activités ;
- De la facture conforme et réglementaire du prestataire.

11. Modalités de soumission des offres

Les prestataires intéressés sont invités à transmettre les éléments suivants :

- Un CV détaillé du prestataire ;
- Une copie des justificatifs du statut légal (Carte auto-entrepreneur, IF/ICE,...)
- Un devis établi obligatoirement selon le modèle joint en annexe.

Le devis devra être présenté sur papier en-tête du prestataire, signé et cacheté, et comporter les informations légales nécessaires (IF, ICE, etc.).

Les candidats doivent préciser dans leur candidature le territoire pour lequel ils postulent :

- **Territoire N° 1 (Animateur Berkane-Oujda)**
- **Territoire N°2 (Animateur Jerada- Aïn Beni Mathar)**

Les offres doivent être envoyées exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante :

riamrecrutement@gmail.com

Date limite de réception des dossiers :

le 20 octobre 2026.

ANNEXE : Modèle devis

Date :

Devis :

A l'attention de : Réseau des Initiatives Agroécologiques au Maroc (RIAM), Rabat

ICE : 003228495000073

Objet : Prestation d'animation territoriale du projet « SPG_AMRT »

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire HT	Prix total HT
Prestation d'animation territoriale du projet « Système Participatif de Garantie : Agroécologie Maroc pour la Résilience des Territoires SPG_AMRT », incluant : mobilisation des populations locales, animation de proximité, identification et accompagnement des acteurs locaux (agriculteurs et organisations professionnelles agricoles), appui à l'organisation des activités du projet, suivi opérationnel des actions sur le terrain, collecte de données et remontée d'informations, ainsi que contribution à la dynamique territoriale du projet	Jour-homme	35		
TOTAL HT				
TVA				
TOTAL MAD TTC				

Le présent devis est arrêté à la somme totale de (en toutes lettres) : MAD.



Cofinancé par
l'Union Européenne



Signature et cachet :